

**ANALYSE
FINANCITÉ**

**AUTEUR
JONAS DEMBOUR**



LES SUPERMARCHÉS COOPÉRATIFS ET PARTICIPATIFS SURFENT-ILS SUR LES VAGUES DE COVID-19 ?

DÉCEMBRE 2020

Réseau **Financité**

Ensemble, changeons la finance

Les supermarchés coopératifs et participatifs popularisés par la BEES coop ont le vent en poupe. Et, contrairement à de nombreux commerces, il semble que les périodes de confinement aient eu des répercussions positives sur leurs activités. Alors, comment expliquer le succès qu'ont connu ces organisations au fonctionnement très singulier durant la crise de Covid-19 ? Réponses avec des acteur·rice·s de terrain.

En quelques mots :

- Inspirés par le modèle promu par la Park Slope Food Coop à New-York, six supermarchés coopératifs et participatifs ont vu le jour depuis 2017 en Belgique francophone et deux autres sont sur le point d'ouvrir leurs portes.
- L'augmentation du chiffre d'affaires de la plupart de ces structures durant les confinements successifs semble davantage due au renforcement de l'implication de leurs membres qu'à un afflux de nouveaux·elles coopérateur·rice·s.
- Les modalités de gouvernance et d'organisation de ces coopératives leur offrent une plus grande résilience en temps de crise.
- Tant au niveau de sa pérennité que de sa légitimité dans une période où le marché de l'emploi est sous pression, ce modèle basé sur du travail bénévole fait débat.

Mots clés liés à cette analyse : coopératives, économie locale

Introduction

Depuis quelques années, les alternatives à la grande distribution se multiplient dans notre paysage alimentaire : groupements d'achats communs, coopératives de petit·e·s producteur·rice·s, magasins et paniers bio, supermarchés coopératifs, ... Et si la crise sanitaire a eu des effets économiques catastrophiques sur la grande majorité des commerces, il semblerait qu'elle ait provoqué un engouement du grand public à l'égard de ces initiatives. Mais un engouement qui se serait d'ailleurs nettement atténué, voire dissipé, après le premier déconfinement par un retour des consommateur·rice·s à leurs habitudes.

La présente analyse tente d'apporter à ces hypothèses des éléments de vérification concrets. Pour documenter cette participation accrue des citoyen·ne·s le temps de la première vague de la crise sanitaire, il semblait judicieux de sonder des acteur·rice·s de terrain. Mais interroger l'ensemble des alternatives du secteur est peu réaliste,

c'est pourquoi nous avons fait le choix de nous focaliser sur un modèle alternatif qui suscite spécifiquement l'implication de ses membres : les supermarchés coopératifs et participatifs. Ce type de modèle paraît particulièrement pertinent pour mesurer l'attrait des citoyen·ne·s pour les alternatives à la grande distribution puisqu'il implique un triple engagement de ses membres dans la vie de la coopérative (lire ci-dessous).

Fin novembre, en pleine deuxième vague de la crise sanitaire, nous avons pu joindre par téléphone des coopérateur·rice·s issu·e·s de cinq supermarchés coopératifs et participatifs (SCP) en Belgique francophone. Ces entretiens nous ont permis de vérifier de manière assez concrète quelle a été l'évolution de cette apparente et soudaine sensibilité d'une frange de la population pour une alimentation locale, respectueuse de l'environnement et des producteur·rice·s. Outre la vérification de cette hypothèse, cette analyse permet, sur base de témoignages de coopérateur·rice·s, de mettre en avant un modèle coopératif qui a le vent en poupe et de comprendre ce qui lui a permis d'être particulièrement résilient durant la crise sanitaire.

1. Des coopérateur·rice·s à trois casquettes

Pas question de chef·fe ni de couvre-chefs pour ces coopérateur·rice·s à trois casquettes. A la fois propriétaires, travailleur·euse·s et consommateur·rice·s, ces citoyen·ne·s s'organisent en bonne intelligence (collective) pour mener à bien leur projet d'alimentation saine, durable et abordable. Ce qui fait avant tout l'originalité de ces supermarchés coopératifs et participatifs, c'est l'accès limité du magasin à ses seul·e·s coopérateur·rice·s qui, en contrepartie, s'engagent à y travailler au minimum trois heures chaque mois. Ils·elles bénéficient alors de produits souvent locaux, souvent bio et toujours respectueux des producteur·rice·s et de l'environnement à un prix inférieur à celui du marché. De plus, les coopérateur·rice·s sont invité·e·s à s'impliquer dans des groupes de travail thématiques qui viennent soutenir l'organisation au niveau de la gestion financière, de la sélection des produits, de la communication, de l'aménagement du magasin, etc.

A l'origine de ce modèle, on trouve la Park Slope Food Coop, active depuis 1973 à New-York et qui compte aujourd'hui pas moins de 16.000 coopérateur·rice·s/travailleur·euse·s. En Belgique francophone, le modèle connaît un succès croissant depuis le lancement de la BEES Coop à Schaerbeek en 2017. Après elle, d'autres initiatives citoyennes similaires ont germé ci et là : CoopEco à Charleroi, WooCoop à Waterloo, Vervicoop à Verviers, Oufticoop à Liège, Macavrac à Wavre et bientôt wAnderCoop à Anderlecht et WaahCoop dans la région de Huy.

2. Quelle activité pour ces « super » marchés durant la crise ?

Pour mesurer l'apparent emballement des citoyen·ne·s pour les supermarchés coopératifs sondés, nous avons choisi de prendre en compte l'évolution de trois indicateurs mois après mois : le **chiffre d'affaires** montrant l'évolution de l'activité économique du magasin, la **prise de parts sociales** qui correspond à l'arrivée de nouveaux coopérateur·rice·s et l'évolution du **panier moyen par passage en caisse** soit le montant dépensé en moyenne à chaque séance d'achat. Pour le confort des lecteur·rice·s, nous proposons de ne pas entrer dans des détails chiffrés trop précis. Il s'agit ici d'identifier les tendances qui se dégagent de manière globale.

En isolant les chiffres d'affaires de nos supermarchés, l'engouement des citoyen·ne·s semble plus que significatif. En effet, la quasi-totalité des SCP sondés ont vu leurs recettes augmenter de 20 à 45% durant la première vague par rapport aux mois précédents. L'exemple le plus marquant est celui de la BEES Coop dont le chiffre d'affaires mensuel a grimpé jusqu'à 440.000 euros en avril-mai pour des recettes avoisinant habituellement les 300.000 euros. Globalement, ces chiffres ont ensuite diminué suite à l'apaisement des mesures sans pour autant revenir « à la normale », pour ensuite reprendre de plus belle lors du second confinement en octobre dernier.

En arrêtant nos recherches à ce stade, d'aucun·e·s pourraient conclure que la crise sanitaire a permis à de nouvelles franges de la population de prendre conscience des enjeux d'une économie locale et d'une alimentation saine et respectueuse de l'environnement. Comme vous l'imaginez, nous avons creusé davantage cette question. En effet, les deux autres indicateurs étudiés (prise de parts et paniers moyens) nous offrent une toute autre lecture.

Lorsque l'on scrute les chiffres des coopératives étudiées, on remarque que la prise de parts indiquant l'arrivée de nouveaux·elles adhérent·e·s n'a connu qu'une variation légèrement favorable durant le confinement. Pas d'afflux significatif qui pourrait expliquer les impacts importants sur les chiffres d'affaires. « *Les prises de parts évoluent surtout au gré des coups de com' que l'on mène, mais le confinement n'a pas eu d'impacts importants sur la venue de nouveaux·elles coopérateur·rice·s* », confirme Marc de WooCoop.

En réalité, ce sont plutôt les paniers moyens qui ont connu un « boom » significatif. « *Des paniers qui d'ordinaire avoisinaient une trentaine d'euros ont atteint la cinquantaine d'euros en moyenne par passage en caisse* », poursuit Marc. On remarque dès lors que l'augmentation des chiffres d'affaires durant le premier confinement est davantage due à un renforcement de l'adhésion des coopérateur·rice·s déjà impliqué·e·s qu'à la sensibilisation soudaine de nouveaux·elles citoyen·ne·s. Selon les personnes interrogé·e·s, on y trouve plusieurs explications :

- Vu les déplacements retreints par le confinement, les coopérateur·rice·s

La prise de parts et les paniers moyens indiquent une autre réalité que l'évolution des chiffres d'affaires

profitaient de leur passage au magasin pour réaliser des courses plus importantes, ce qui explique l'augmentation du panier moyen.

- Beaucoup de citoyen·ne·s adhèrent·e·s ayant vu leurs charges professionnelles diminuer, ont retrouvé davantage de temps à consacrer à la coopérative.
- Nombre de coopérateur·rice·s ont préféré l'atmosphère plus détendue de leur coopérative à l'ambiance anxiogène que l'on retrouvait dans les canaux de distribution classiques.
- La crise sanitaire a renforcé la conviction des coopérateur·rice·s de la nécessité d'alternatives à la grande distribution.

Néanmoins, si ces SCP ont connu une augmentation de leurs recettes, il est important de signaler qu'ils ne font pas exception dans le paysage des coopératives alimentaires. Benoit Dave, président du Collectif 5C¹, le confirme : « *Les coopératives qui fonctionnent par vente en ligne (Coopérative Ardente, HesbiCoop, Cocoricoop...) ont connu une croissance exceptionnelle durant les confinements et, pour certaines, cela s'est avéré un solide ballon d'oxygène alors qu'elles traversaient des difficultés. Pour les coopératives fonctionnant avec des magasins physiques, il y a eu une croissance également, même si généralement moins significative.* »

3. Un modèle plus résilient ?

De manière plus globale et toujours sur base des entretiens réalisés, nous nous sommes interrogés sur les facteurs qui expliquent la capacité de ces supermarchés coopératifs et participatifs à surmonter les crises. Ceux-ci confirment d'ailleurs les résultats d'une recherche internationale menée en 2009² qui montre une résilience supérieure des entreprises coopératives par rapport aux entreprises conventionnelles lors de bouleversements systémiques. Au gré de nos entretiens, nous avons noté trois éléments principaux :

- La triple casquette des coopérateur·rice·s, à la fois propriétaires, travailleur·euse·s et consommateur·rice·s, renforce leur implication et leur sentiment d'appartenance à une communauté, à un projet de bien commun. « *Devenir coopérateur·rice·s entraîne un réel investissement dans la structure, les gens ne viennent pas sur un coup de tête. Une fois leur choix posé, ils·elles s'y impliquent* », témoigne Rachel de Oufitcoop.
- L'absence d'intermédiaires entre les consommateur·rice·s et les producteur·rices locaux·ales réduit l'asymétrie d'information. Par cette dynamique de circuit (très) court, les chaînes d'approvisionnement sont plus

¹ Collectif des coopératives citoyennes pour le circuit court ASBL

² Birchall J. et Ketilson L.H., Resilience of the cooperative business model in times of crisis, International Labour Organization, Genève, 2009

difficilement rompues ou, du moins, peuvent être anticipées par la relation étroite qu'entretiennent les deux parties.

- La coopération entre ces différentes structures permet à celles qui émergent d'éviter les pièges. En effet, les échanges de bonnes pratiques et conseils sont monnaie courante entre les différents supermarchés analysés. La BEES coop, forte de ses huit employé·e·s et de ses 2.500 coopérateur·rice·s, vient d'ailleurs régulièrement conseiller ses petites sœurs en pleine croissance.

Conclusion

Contrairement à ce qu'on a pu entendre et sans pouvoir en tirer de conclusions étendues, il semble que la recrudescence qu'ont pu connaître les chiffres des SCP durant les confinements soit due aux citoyen·ne·s déjà convaincu·e·s. En d'autres termes, les bouleversements que nous connaissons ne semblent pas avoir sensibilisé les consommateur·rice·s lambda aux initiatives étudiées, du moins « pas plus que d'habitude ».

Par ailleurs, il serait pertinent pour ces structures de tirer des enseignements du retour de leurs coopérateur·rice·s vers des habitudes pré-Covid-19. « *L'objectif sera pour nous de trouver quels sont les produits et les raisons pour lesquels les gens ont besoin d'aller voir ailleurs une fois qu'ils sont libres de le faire* », suggère Anne de Vervicoop.

*La pérennité
reste une
question
centrale du
modèle des
supermarchés
coopératifs et
participatifs*

Pour l'heure, la pérennité du modèle reste le questionnement central de ces coopérateur·rice·s bénévoles. Ces jeunes structures doivent effectivement anticiper l'entropie coopérative qui les guette (l'essoufflement de l'engagements des coopérateur·rice·s initiaux·ales). Il faudra pour cela atteindre une taille minimale qui permettra de délester les fondateur·rice·s de charges de travail trop importantes sur le long terme. Puis, sans doute, emboîter le pas à la pionnière BEES coop en engageant l'un·e ou l'autre salarié·e permanent pour la gestion de base assurée généralement par les coopérateur·rice·s. Ce sont d'ailleurs les projets de trois des coopératives sondées qui s'appêtent à engager leur premier·ière salarié·e (WooCoop, Vervicoop et Ouficoop).

Finalement, ce modèle coopératif singulier amène aussi un certain nombre d'interrogations. L'obligation de travailler pour faire partie de ces systèmes fermés au grand public n'a-t-elle pas des traits discriminatoires ? Dans une époque de troubles où la recherche d'emploi devient de plus en plus compliquée : que penser d'un modèle s'appuyant presque exclusivement sur du travail bénévole ? Ne peut-on pas également y voir une forme de concurrence déloyale par rapport aux coopératives qui luttent pour payer leurs salarié·e·s ? Autant de questions que de réponses à venir...

Jonas Dembour
Décembre 2020

Recommandations Financité

En lien avec cette analyse, Financité plaide (notamment via son mémorandum³) pour :

Favoriser l'investissement dans l'économie sociale

« Nous sommes de plus en plus nombreux à faire évoluer nos modes de vie afin de soutenir un modèle de société plus respectueux de la planète et de ses habitants. Cela concerne également l'affectation que nous voulons donner à notre épargne. Un nombre toujours plus important de citoyens veulent ainsi investir dans des projets utiles pour la société. Une solution est de prendre des parts sociales dans une coopérative. Issue du mouvement coopératif, la société coopérative est une société dont les membres travaillent à des objectifs communs et partagent des valeurs communes. Les sociétés coopératives agréées par le Conseil national de la coopération (CNC) sont, par nature, les promotrices d'un entrepreneuriat socialement responsable, fondé sur la solidarité et sur des valeurs partagées. »

Recommandation 26 : Financité demande aux autorités fédérale et régionales d'offrir la garantie des pouvoirs publics pour les investissements solidaires dans les coopératives agréées par le Conseil national de la coopération (CNC) pour autant que, en vertu de la loi ou des statuts, la valeur de remboursement de ces parts ne puisse dépasser la valeur de souscription.

³ <https://www.financite.be/fr/article/positions-et-memorandums>

A propos de Financité

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.

Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :

Finance et société :

Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Finance et individu :

Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

Finance et proximité :

Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyen·ne·s et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

L'asbl Financité est reconnue par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.